ÉTUDE SURVEILLÉE

DÉPARTEMENT DE SEINE ET MARNE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MAIRIE
DE
CITRY 77730
Place Gaston de Renty
☎ : **01 60 23 60 27**
E-mail : mairie.citry@wanadoo.fr

Monsieur Thierry FLEISCHMAN
Maire de CITRY
A

AUX PARENTS D'ELEVES

CITRY, le 29 septembre 2022

Objet : étude surveillée



Chers parents,

La mairie de Citry met à la disposition des parents et des élèves une étude surveillée les lundis, mardis et jeudis de 17h à 18h. Ce temps d'étude est encadré par du personnel municipal les mardis et jeudis et par une enseignante de l'école les lundis.

La facturation de ce service périscolaire est de 1.5 euros de l'heure.
Le nombre d'enfants est limité à 10, du CP au CM2.

Il est possible que l'enfant soit accueilli ensuite à la garderie en attente du retour de ses parents.

Thierry FLEISCHMAN, Maire

Je souhaite inscrire mon enfant à l'étude surveillée

Nom de l'enfant :.....

Jours :

Cadre réservé à la mairie
DOSSIER D'INSCRIPTION ET REGLEMENT INTERIEUR REMIS OUI ☐ NON ☐

DOCUMENTS À TÉLÉCHARGER

Inscription étude surveillée

MAIRIE DE CITRY

Place Gaston de Renty
77730 CITRY

01 60 23 60 27

Nous contacter

Copyright 2026 Mairie de Citry